



RELEVÉ DE LA DÉCISION N° 2022 09 03

Prise par le Bureau de la Communauté d'Agglomération

Lors de sa réunion du 17 novembre 2022

(en application de la délibération du Conseil Communautaire
en date du 30 juillet 2020 portant délégation de compétence au Bureau)

L'an deux mille vingt-deux, le 17 novembre, le Bureau du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 8 novembre, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération, à Givrand, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Présents : François BLANCHET, Isabelle TESSIER, André COQUELIN, Kathia VIEL, Thierry FAVREAU, Isabelle DURANTEAU, Yann THOMAS, Frédéric FOUQUET, Jean SOYER, Philippe MOREAU, Hervé BESSONNET, Laurent DURANTEAU, Lucien PRINCE, Dominique MALARY.

Attribution des marchés de travaux d'assainissement rues du centre bourg à Brétignolles sur Mer

En concertation avec la commune de Brétignolles sur Mer qui projette des travaux de requalification des rues du Clocher, de Lattre de Tassigny, du Franc Blanc et du Fief situées dans le centre bourg, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération a missionné le maître d'œuvre ARTELIA afin d'étudier le renouvellement et la réhabilitation des réseaux eaux usées et eaux pluviales situés dans ces emprises d'aménagement.

Les travaux préconisés consistent principalement en :

- **rues du Clocher, de Lattre de Tassigny et du Franc Blanc :**
 - Assainissement eaux pluviales : hydrocurage de certains tronçons et renouvellement de tampons sur regards.
 - Assainissement eaux usées : gainage des collecteurs et réfection intérieure des regards, reprise de branchements (pose de tabourets puis gainage ou renouvellement si nécessaire) ;
- **rue du Fief :**
 - Assainissement eaux pluviales : abandon et comblement du réseau existant sous trottoir, pose d'un nouveau réseau sous chaussée, renouvellement de branchements existants ;
 - Assainissement eaux usées : abandon du réseau existant en amiante ciment, partiellement comblé et partiellement déposé, pose d'un nouveau réseau sous chaussée, et renouvellement de branchements existants.

Ces travaux sont estimés à 325 664,50 € HT selon le chiffrage du maître d'œuvre ARTELIA.

Une consultation pour la réalisation des travaux d'assainissement rues du centre bourg à Brétignolles sur Mer a donc été lancée selon la procédure adaptée le 6 septembre 2022 avec une date limite de remise des offres fixée au 21 octobre 2022 à 12 h 00.

Cette consultation est allotie comme suit :

- Lot 1 : Travaux d'assainissement,
- Lot 2 : Contrôles.

Cinq plis ont été déposés dans les délais par les candidats suivants :

1. EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (lot 1),
2. A3SN (lot 2),
3. EURERA (lot 1),
4. GTP (lot 1),

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr

5. HDEO (lot 2).

Le maître d'œuvre ARTELIA a établi l'analyse des offres recevables pour les lots 1 et 2, selon les critères de jugements définis, à savoir :

Pour le lot 1 « Travaux d'assainissement » :

Valeur technique 60 % dont :

- Provenance et caractéristiques des principales fournitures sur 2 points ;
- Programme et délais d'exécution sur 3 points ;
- Moyens techniques et humains affectés aux travaux sur 3 points ;
- Principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier sur 2 points ;

Prix 40 % ;

Pour le lot 2 « Contrôles » :

Prix 60 % ;

Valeur technique 40 % dont :

- Programme d'exécution sur 4 points ;
- Moyens techniques et humains affectés à la réalisation des prestations sur 4 points ;
- Principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier sur 2 points.

Au vu du rapport d'analyse des offres établi par ARTELIA, il est proposé au Bureau Communautaire d'attribuer le lot 1 « Travaux d'assainissement » au candidat EIFFAGE ROUTE SUD OUEST pour un montant de 299 812,40 € HT et le lot 2 « Contrôles » à l'entreprise A3SN pour un montant de 12 270,00 € HT.

Le montant global de ce marché de travaux d'assainissement rues du centre bourg à Brétignolles sur Mer s'élèverait donc à 312 082,40 € HT soit 374 498,88 € TTC.

Le Bureau Communautaire,

Dûment convoqué,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L.5216-1 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 et suivants,

Vu la délibération n° 2020-4-02 en date du 30 juillet 2020 portant délégation d'une partie des attributions du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 06 septembre 2022 sur le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics, sur le profil d'acheteur Marchés Sécurisés et le site internet de la Communauté d'Agglomération,

Vu les crédits inscrits au budget annexe assainissement régie 2022,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE le rapport d'analyse des offres et le classement qui en résulte ;

Article 2 : ATTRIBUE le lot 1 « Travaux d'assainissement » au candidat EIFFAGE ROUTE SUD OUEST pour un montant de 299 812,40 € HT ;

Article 3 : ATTRIBUE le lot 2 « Contrôles » à l'entreprise A3SN pour un montant de 12 270,00 € HT ;

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Président à signer les marchés avec les attributaires désignés et à prendre toutes décisions relatives à leur exécution.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

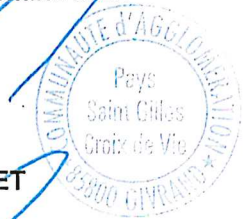
Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 21 NOV. 2022
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 22 NOV. 2022

Givrand, le 21 novembre 2022

Le Président,

François BLANCHET



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.